



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 08 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt quatre, le huit avril à dix sept heures trente, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt six mars, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC8-3-42

OBJET : VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2024

NOUVEAU CLASSEMENT DE VOIE COMMUNAUTAIRE

Etaient présents :

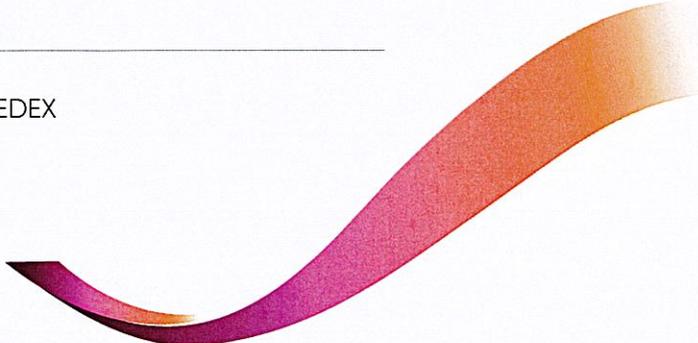
Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. MARTIN Henri
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul
	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. Pascal BENOIT
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine
Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphane
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX

Tél. : 05.63.2992.00 – Fax : 05.63.2992.01

Site : <http://www.cc-deuxrives.fr>

Email : info@cc-deuxrives.fr



Commune de MANSONVILLE	:	Mme ESCUDE Vanessa
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric (a donné pouvoir à Daniel Zanin)
Commune de POMMEVIC	:	M. TEILLET Philippe - Suppléant
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique - Suppléante
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel Mme BRU Laetitia M. GROUSSOU Bernard Mme LAROUSSINIE Francine Mme LECORRE Christiane M. LOPES Ernest Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à E. LOPES) M. ZANIN Daniel Mme HOHOL Elisabeth (a donné pouvoir à J. FURLAN) Mr ZMUDA Patrick Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de Saint Antoine	:	M. DUPUY Jean-Michel
Commune de Saint Michel	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. GIL Philippe

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial
Mme LEZIN Marie-Josée	:	Responsable du Service de Gestion-Comptable à la Trésorerie de Valence d'Agen

Monsieur REBEL Stéphane a été désigné Secrétaire de séance.

2024CC8-3-42

OBJET : VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2024

NOUVEAU CLASSEMENT DE VOIE COMMUNAUTAIRE

Le Président rappelle que l'intégration des voies dans la voirie communautaire ne peut se faire que si les conditions suivantes sont réunies :

- Voie classée dans le domaine public communal
- Voie desservant au moins 3 habitations
- Voie en bon état (goudronnée)

Sur proposition des conseils municipaux respectifs, des chemins ruraux desservant au moins trois maisons d'habitation, n'ayant plus leur vocation d'origine du fait de la pression démographique, ont fait l'objet d'un diagnostic par les services techniques de la Communauté de Communes.

Toutes les communes ont aujourd'hui délibéré pour classer ces voies dans le domaine public communal afin de les intégrer dans la voirie communautaire.

Les voies et communes concernées par ces nouveaux classements de voies sont présentées dans le tableau récapitulatif ci-joint en annexe.

Ces demandes ont été présentées en commission voirie présidée par Monsieur Eric DELFARIEL du 5 Mars 2024 qui a donné son accord.

Le Président propose donc :

- d'accepter les propositions du Président,
- d'accepter la proposition d'intégration des ces nouvelles voies dans le domaine communautaire.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'accepter les propositions du Président,

- d'accepter la proposition d'intégration des ces nouvelles voies dans le domaine communautaire.

Fait à Valence d'Agen, le 8 avril 2024
Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme
A Valence d'Agen, le 9 avril 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur Le Maire de Saint Loup

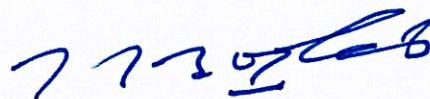
Le Président de la Communauté de
Communes des Deux Rives



Stéphane REBEL



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES



Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le

1 5 AVR. 2024

Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le

1 5 AVR. 2024

INTÉGRATION DE CHEMINS RURAUX APRÈS CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DANS LA VOIRIE COMMUNAUTAIRE



DEMANDES DE CLASSEMENT

2024

COMMUNES	Nom de voie	Nouvelle dénomination	Date de la demande	Diagnostic service technique		Délibération pour classement dans le domaine public communal Date de Délibération de la commune	Tableau nouvelle dénomination (nom, longueur)		Délibération pour intégration dans la voirie communautaire Date de Délibération de la commune
				Desservi par 3 résidences principales	État voirie / accotements		amxé à la délibération de la commune	longueur en mètre linéaire	
CASTELSAGRAT	RD n° 28	rue Louis Dupiech, rue Alphonse de Poitiers, avenue du Quercy et traversée de la Place de la Liberté (classée sur 694 ml)	26/04/2021	X	bon état	13/04/21	X	+ 694	30/01/24
	VC n°30 « déviation poids-lourds »	RD 28 (déclassée sur 610 ml)	26/04/2021			13/04/21		- 610	
CLERMONT SOUBIRAN	Impasse du Canal (55 m)	Impasse du Canal (classée sur 55 ml)	22/12/2020	X	bon état	09/12/20	X	+ 55	20/02/24
	Chemin des Châtaigniers	VC n°104 – Chemin des Châtaigniers (classée sur 760 ml)	01/07/2020	X	bon état	09/02/22	X	+ 760	18/03/24
MALAUSE	Chemin Rural n°73 (76,2 m)	VC n°73 (classée sur 76,2 ml)	26/10/2020	X	bon état	11/10/21	X	+ 76,2	05/03/24
	Parcelle AK 178	Parcelle AK 178 - Impasse des Launières (567 ml – 5627m2) -	12/07/2022	X	bon état	12/06/22	X	+ 567	12/06/22
GOLFECH	Parcelles AK 84, 87, 88, 89, 114, 117	VC n°13 d'Orliac + VC n°8 des Coustalettes (élargissement des voies - 513 m²)	12/07/2022	...	bon état	12/06/22	X	...	12/06/22
	Parcelle B 766	Parcelle B 1038 : rue des Peupliers et rue de la Fontaine (élargissement des voies – 200 m²)	15/03/2023	06/03/23	X	...	09/10/23

AVIS DE LA COMMISSION :

FAVORABLE

Total longueur voirie intégrée dans la voirie communautaire :

1 542,2 ml

AR Préfecture

VOIRIE COMMUNAUTAIRE 2024 NOUVEAU CLASSEMENT VOIE COMMUNAUTAIRE

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20240408-2024CC8_3_42-
DE

Numéro d'acte : 2024CC8_3_42

Date de décision : 08/04/2024

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 8-3-0-0-0 (Domaines de competences par
themes / Voirie)

Fichier acte : 2024CC8-3-42 VOIRIE COMMUNAUTAIRE
2024 NOUVEAU CLASSEMENT VOIE
COMMUNAUTAIRE.pdf

Fichier(s) annexes(s) : 2024CC8-3-42 tableau classement de voirie
2024.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 16/04/2024 17:29:00

Date de réception de l'AR : 16/04/2024 17:29:25